97-84278-16

Confédération générale du travail

La journée de huit heures

Paris

[1905?]

97-84278-16
MASTER NEGATIVE #

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

331.8
Z
v.6

Confédération générale du travail. ~~Paris.~~ Commission confédérale de propagande pour les huit heures.

... La journée de huit heures, éd. par la Commission confédérale de propagande pour les huit heures... Paris [1905?]

cover title, 36 p. 13 cm in 20 cm.

At head of title: Confédération générale du travail.

Volume of pamphlets

RESTRICTIONS ON USE: *Reproductions may not be made without permission from Columbia University Libraries.*

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35mm REDUCTION RATIO: 9:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 12-9-97 INITIALS: PB

TRACKING # : 30053

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARY No 8

TRAVAILLEUR : LIS ! FAIS LIRE ! DISTRIBUE !

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

LA JOURNÉE de HUIT HEURES

ÉDITÉE PAR LA

Commission Confédérale de Propagande pour les HUIT HEURES

EN VENTE :

à la

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE du TRAVAIL

3, rue du Château-d'Eau

PARIS

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL ÉTRE ET LIBERTÉ

11-9600

VEUX-TU ?

Travailleur, n'es-tu sur terre que pour trimer pis qu'un esclave, pour produire sans répit au profit du patron ?

Non pas !

Tu es sur terre pour vivre le mieux possible : tu devrais jouir des beautés et des richesses de la nature et avoir ta part des produits créés par le génie industrieux de la race humaine.

Pourquoi n'en est-il pas ainsi ?

Parce que tu ne veux pas !

Oui, tu manques de volonté et de conscience. Tu es fort et tu ne connais pas ta force ! Tu plies l'échine et tu subis les dures conditions que t'imposent les capitalistes. Et pourtant....., ils sont **un** contre **cent !** Donc, si tu voulais, tu aurais tôt fait d'améliorer ton sort.

Veux-tu ?

Si oui, viens à nous, tes frères de travail, et aide-nous à conquérir sur le Patronat une première victoire. De cette victoire, le prolétariat tout entier sentira les effets ; sa répercussion bienfaisante se manifestera par un bénéfice matériel et immédiat et, aussi, par un résultat moral considérable, car elle nous aura permis de constater que : **nous pouvons ce que nous voulons.**

Cette conquête à laquelle, camarade, nous te convions à participer, c'est : **la conquête de la journée de huit heures.**

Tous! au rendez-vous le 1er Mai 1906.

L'utilité qu'il y a pour les travailleurs à réduire la durée de leur labeur quotidien est d'une nécessité tellement évidente qu'on pourrait se dispenser de démonstration.

Il y a longtemps que la question est posée. En 1866, le Congrès de l'*Association Internationale des Travailleurs*, qui se tint à Genève, proclamait la nécessité de réduire à huit heures la journée de travail. Depuis, dans ce but, une considérable propagande s'est faite et c'est surtout depuis 1889 que cette propagande s'est accentuée. On peut dire que, depuis lors, la *question* des *Huit Heures* est devenue la préoccupation constante de la Classe Ouvrière. Seulement, le tort a été d'attendre cette amélioration de l'intervention légale, tandis qu'il était si simple de se concerter entre travailleurs et de se mettre d'accord pour ne plus travailler que huit heures au maximum.

C'est la tactique logique et historique : en tout temps, les libertés conquises par les Peuples n'ont été acquises que par la Force; jamais elles n'ont été octroyées par le bon plaisir des dirigeants.

Il en sera pareillement de toutes les libertés dont, à l'heure actuelle, la Classe Ouvrière poursuit la conquête.

En particulier, pour obtenir la journée de

Huit Heures, il n'y a qu'un moyen : se l'octroyer soi-même !

C'est à cette tactique d'action directe et consciente que s'est rallié le Congrès corporatif qui s'est tenu à Bourges, en septembre 1904.

Une fois d'accord sur le procédé d'action, il s'agissait de s'entendre pour la mise en application de la Journée de Huit Heures. En effet, étant donné que cette application sera le résultat d'un acte de Solidarité ouvrière, il faut, au préalable, avoir pris de communes dispositions pour que la revendication soit imposée au Patronat avec une unanimité qui brise toutes les résistances.

C'est pourquoi le Congrès de Bourges, s'inspirant de ce qui a été fait aux Etats-Unis, en 1886, a résolu une action coordonnée, à accomplir d'un élan mutuel, à une date déterminée.

Il avait été fait pareillement, aux Etats-Unis : en un Congrès ouvrier, la date du Premier Mai 1886 avait été indiquée pour, à partir de cette date, ne plus consentir à travailler plus de Huit Heures. Une propagande colossale fut faite (par affiches, étiquettes, meetings, etc., etc.) et à la date indiquée plusieurs centaines de mille d'ouvriers obtinrent la journée de Huit Heures.

Donc, les travailleurs français ne font qu'user d'une tactique déjà expérimentée en se donnant un rendez-vous commun à une date déterminée.

Cette date a été fixée au **Premier Mai 1906.**

Il a été dit : « *Nous convenons entre nous qu'à partir du Premier Mai 1906 nous ne travaillerons pas plus de Huit Heures par*

jour, — et cela sans accepter de diminution de salaire... »

Il a été dit aussi : « *Nous engagerons tous nos camarades à faire pareillement et, d'ici le Premier Mai 1906, nous ferons une propagande constante pour que tous suivent notre exemple...* »

Tu seras des nôtres, camarade ! Comme nous tous, à partir du Premier Mai 1906, tu n'accorderas à ton patron qu'un maximum quotidien de Huit Heures de travail.

Oui, tu seras des nôtres !... Mais, cela même n'est pas suffisant ! Il faut que tu rallies au mouvement les quelques-uns qui, dans ton entourage, se laissant prendre aux sophismes des exploiteurs, hésiteraient à se joindre à nous pour conquérir la Journée de Huit Heures.

A ceux-là, à ton tour, tu expliqueras ce que nous t'expliquons : tu leur prouveras que la réduction de la journée de travail à Huit Heures est d'une absolue nécessité ; tu leur feras comprendre que, pour l'obtenir, il nous suffit de vouloir et tu leur expliqueras qu'il faut que tous, en unanime accord, à partir du Premier Mai 1906, nous quittions le travail, dès la huitième heure finie.

Courtes Journées !
Hauts Salaires !

Dès qu'on parle de réduire la durée du travail, il y a des ouvriers qui s'épouvantent !... Pauvres aveugles qui se refusent à ouvrir les yeux et à voir l'avenir.

C'est chose triste, mais ce n'est pas un phénomène nouveau ; toujours il s'est trouvé des esclaves pour redouter la libération, toujours il s'en est trouvé, qui, à l'avenir inconnu — mais fatalement meilleur — préféraient la sécurité odieuse de leur misère présente.

L'argument qui, de suite, s'offre à l'esprit de ces malheureux est, lorsqu'on leur parle de réduire la durée du travail : « si je travaille moins, je gagnerai moins... »

Erreur ! Erreur grossière, dans laquelle cherchent à nous maintenir les capitalistes. Si paradoxal que cela paraisse, il n'y a qu'un moyen pour élever réellement nos salaires : c'est de travailler moins.

D'ailleurs, il est facile à chacun de nous de constater, autour de soi, que le travail est d'autant moins payé qu'il est plus long et plus rude — et accompli par des ouvriers moins conscients. Un exemple typique est le travail des raffineries : dans ces bagnes industriels, la besogne y est affreusement dure, la température y égale celle d'une fournaise et les salaires y

sont dérisoires..... mais aussi, le nombre des syndiqués y est infime !

Brisés par la fatigue, les ouvriers qui subissent ces éreintants travaux se satisfont des salaires infimes qu'on leur octroie, parce qu'ils ont des besoins restreints.

Par contre, dans les professions où les travailleurs exigent des courtes journées, le salaire s'élève car les besoins grandissent *avec* le loisir.

Quand on passe au bagne patronal la plus claire partie de son existence, on ne peut songer à s'offrir aucune satisfaction; mais, dès qu'on a quelques heures à soi, si courtes soient-elles, fatalement, il y a accroissement de besoins. Et le besoin qui se manifeste d'abord, et qu'on s'empresse de satisfaire, est le besoin d'instruction.

Il ne peut être cité de meilleur exemple de l'influence heureuse des courtes journées que le suivant :

Il y a déjà plusieurs années que la maison d'impression et de reliure, Bushill (à Coventry, Angleterre) supprimait radicalement les heures supplémentaires et, sans diminuer les salaires, réduisait la durée du travail à 50 heures par semaine.

Une des premières conséquences du loisir obtenu par les 250 ouvrières de cette maison, fut la création d'une bibliothèque qui, six mois après la réduction de la journée de travail, comptait 600 volumes et 1.500, au bout d'un an.

Ainsi le loisir obtenu par ces 250 travailleurs a eu double répercussion : amélioration intellectuelle pour chacun et, en outre, par le fait de l'augmentation de consommation résultant de l'achat des livres, on peut dire qu'il y a eu diminution de chômage.

Ce désir d'instruction, parallèle à la diminution des heures de travail, s'est constaté en bien des consconstances : on l'a constaté en Angleterre, dans toute la région du textile, lorsqu'au milieu du siècle dernier, la journée fut réduite à dix heures. Dans une seule ville, à Leeds, en 1849, existaient cinquante écoles du soir, créées depuis la réduction de la journée et même désir de s'instruire, même développement intellectuel se constata dans tous les centres de tissage.

Il y a des patrons qui serinent : « Si l'ouvrier quittait l'atelier de meilleure heure, il irait plus souvent au cabaret... »

C'est le contraire qui est vrai : si l'ouvrier quitte l'atelier de meilleure heure, il ira moins souvent au cabaret...

Les faits le prouvent!

Le régime des Huit Heures fonctionne dans les usines à gaz de Londres et, depuis lors, les ouvriers ont appris la sobriété, tandis qu'auparavant, avec les longues journées, sept sur dix étaient ivrognes; leur travail terminé, ils n'avaient qu'une préoccupation, aller boire...

Les mineurs du Northumberland (Angleterre) sont réputés pour leur sobriété, et cela, parce que la durée de travail est, chez eux, d'environ sept heures par jour.

Ces constatations n'ont rien que de très compréhensible. Il est, en effet, tout naturel

que, moins surmené, le travailleur ait une plus grande activité productive; et il est aussi tout naturel qu'il ne cherche plus une consolation dans la boisson.

Avec les courtes journées, l'ouvrier prendra plus de plaisir à l'existence et il s'efforcera de jouir de la vie sainement et, comme cela lui créera des dépenses nouvelles, bien loin de subir la moindre diminution de salaires, il sera plutôt porté à exiger une augmentation.

Donc, **plus la journée est courte, plus le salaire est élevé.**

Quelques exemples vont le prouver. Nous allons résumer quelques chiffres de salaires payés en Angleterre et aux Etats-Unis et chacun, comparant ces salaires — ainsi que les heures de travail — avec les salaires et les heures de travail de France, se convaincra que la proposition ci-dessus est exacte, à savoir : **plus la journée est courte, plus le salaire est élevé !**

Les *tailleurs de pierre* gagnent : en Angleterre, 1 fr. 05 de l'heure (et ils travaillent 50 heures par semaine) ; aux Etats-Unis, 2 fr. 20 (et ils font 48 heures 1/2 par semaine).

Les *sculpteurs* gagnent : en Angleterre, 1 fr. 08 (avec 50 heures par semaine); aux Etats-Unis, 2 fr. 30 (et 49 heures 1/2).

Les *forgerons :* en Angleterre, 0 fr. 90 (et ils font 53 heures 1/2) ; aux Etats-Unis, 1 fr. 50 (avec 56 heures 1/2 par semaine).

Les *chaudronniers* : en Angleterre, 0 fr. 90 (et 53 heures et demie) ; aux Etats-Unis, 1 fr. 48 (avec 56 heures).

Les *fondeurs en fer :* en Angleterre, 0 fr. 95 (et

53 heures et demie) ; aux Etats-Unis, 1 fr. 52 (avec 56 heures).

Les *fondeurs de plomb :* en Angleterre, 1 fr. 05 (avec 49 heures) ; aux Etats-Unis, 2 fr. 25 (et 49 heures).

Les *aides-maçons :* en Angleterre, 0 fr. 85 (et 52 heures) ; aux Etats-Unis, 1 fr. 48 (et 48 heures).

Les *maçons :* en Angleterre, 1 fr. 08 (avec 52 heures) ; aux Etats-Unis, 2 fr. 80 (et 48 heures).

Les *charpentiers :* en Angleterre, 1 fr. 05 (et 50 heures) ; aux Etats-Unis, 1 fr. 85 (et 49 heures 1/2).

Les *peintres décorateurs* : en Angleterre, 0 fr. 95 (avec 51 heures) ; aux Etats-Unis, 1 fr. 80 (avec 49 heures).

Les *typographes :* en Angleterre, 0 fr. 95 (avec 50 heures) ; aux Etats-Unis, 2 fr. 30 (avec 50 heures).

A ces exemples, — et pour les corroborer, — ajoutons ce fait typique : la Belgique est un des pays où les salaires sont les plus minimes et, par conséquent, aussi, les journées y sont des plus longues !

D'autre part, il ne faut pas s'imaginer que si les salaires sont plus élevés en Angleterre et aux Etats-Unis, c'est uniquement parce que la vie y est plus chère. Non pas ! Les salaires ne sont pas proportionnés au coût de la vie.

L'ouvrier américain dépense seulement le tiers de son salaire pour la nourriture, tandis que le français y emploie plus de la moitié du sien. Et, qui plus est, l'ouvrier américain mange deux fois plus de viande que l'ouvrier français. Il s'en suit que le travailleur américain mène la vie plus large.

A ces exemples probants, ajoutons en de plus

probants, si possible, puisés en Australie et en Nouvelle-Zélande. C'est en ces pays, qu'avant tous autres, grâce à une vigoureuse action syndicale, a été conquise la Journée de Huit Heures: en 1855, les maçons de Sydney l'obtenaient; l'année d'après, en 1856, par un accord unanime, — tel que celui que nous préparons pour le Premier Mai 1906, — la Journée de Huit Heures était acquise, à Melbourne, par presque toutes les corporations. Depuis, le mouvement de réduction de la durée du travail s'est étendu à tous le pays.

Là-bas, comme ailleurs, s'est vérifié le phénomène : **courtes journées, hauts salaires !**

A Sydney, à Melbourne, le salaire de l'ouvrier qualifié varie entre 10 fr. et 11 fr. 25. Et la vie est meilleur marché qu'en France ! Dans ces deux villes (qui sont celles de l'Australie où le coût de la vie est le plus élevé) on peut, au restaurant, se payer un repas complet pour douze sous. Pour ce prix, on a: potage, plat de viande avec légumes, plat doux, pain et thé.

En Nouvelle-Zélande, les salaires des ouvriers des villes varient de 5 à 15 francs par jour; à la campagne, nourriture comprise, ils oscillent entrent 18 fr. 75 et 37 fr. 50 par semaine.

Entre autres, les ouvriers en chaussures gagnent 50 francs, pour 48 heures et les ouvrières en confection 32 fr. 60 pour 45 heures de travail.

Et, en Nouvelle-Zélande (comme en Australie), la vie est à bon compte! Le pain coûte deux sous et demi la livre; la viande de bœuf, quatre sous la livre, celle de mouton, six sous

et demi: le sucre, six sous; le beurre, vingt sous la livre.

Donc la vie matérielle est très bon marché et si l'ouvrier australien était « économe » au sens bourgeois du mot, il restreindrait sa consommation et ferait des économies; mais, alors, sa consommation étant réduite, la production s'en ressentirait et les salaires auraient tendance à diminuer. Au lieu de cela, l'ouvrier australien (comme l'ouvrier américain) s'est créé des besoins nouveaux et il mène une vie plus large que les ouvriers d'Europe. Il en résulte que son salaire élevé est une cause de plus grande production.

Gagnant largement sa vie, l'ouvrier australien, ne se refuse rien : il ne regarde pas au prix d'un objet ou d'un plaisir qui lui fait envie; il s'abonne à plusieurs journaux; il fréquente les clubs, les Syndicats, etc.; il ne marchande aucune satifaction à sa famille.

La démonstration est suffisante; aux longues journées de travail correspondent des salaires de misère, tandis que **les courtes journées ont pour conséquence les hautes payes.**

Donc, que nul ne redoute l'échéance du Premier Mai 1906 : en communion d'idées, en élan commun, réalisons la Journée de Huit Heures.

Les exemples ci-dessus prouvent que les salaires s'élèvent, en même temps que la conscience ouvrière, — et que cette élévation de salaires est indépendante du coût de la vie.

Certes, tant que les travailleurs consentent à être aussi inertes qu'un sac de pommes de terre, leur salaire subit des fluctuations désastreuses pour eux : il varie suivant le plus ou moins d'abondance des *sans-travail* et il arrive même à descendre au-dessous du minimum nécessaire à l'existence purement matérielle.

Heureusement, grâce à l'organisation syndicale, cet état d'inconscience disparaît : les travailleurs deviennent des êtres de Volonté, résolus à modifier le milieu social et décidés à ne plus subir, bénévolement et sans résister, les conditions patronales.

Aujourd'hui, notre effort de volonté se concentre sur la diminution de la journée : nous voulons conquérir quelques moments de liberté, en réduisant à Huit Heures notre temps de travail.

Seulement, le problème ne se présente pas dans une unité d'aspect simpliste, car les formes de production sont variées; c'est pourquoi l'action à accomplir va se présenter sous diverses faces. A chacun de nous d'y songer !

C'est à nous tous que, — d'ici le Premier Mai 1906, — il incombe d'aviser pour qu'aucune difficulté imprévue ne vienne rompre notre élan. C'est à nous tous d'examiner, — selon notre profession, notre métier, notre spécialité... et aussi notre mode de travail, — les meilleures conditions de réalisation de la Journée de Huit Heures.

A côté de la propagande d'ensemble, commune à la Classe Ouvrière solidarisée, — et qui est la propagande Confédérale, — il nous faut,

dans nos Fédérations et nos Syndicats, examiner la question à notre point de vue, et prévoir les moyens d'action adéquats à notre situation particulière.

Si nous sommes payés au mois, à la semaine, à la journée, cela va tout seul ! Nous réduisons le temps de travail, et nous exigeons le même salaire qu'avant.

Si nous sommes payés à l'heure, il nous faudra diviser par huit notre salaire journalier actuel et exiger le « tant » de l'heure qui résultera de cette opération mathématique. Exemple : si on a 8 francs pour 10 heures, exiger 1 franc de l'heure au lieu de 0 fr. 80 ; si on a 8 francs pour 9 heures, ce qui fait 0 fr. 90 de l'heure, exiger 1 franc de l'heure, etc.

Si nous sommes payés aux pièces (et si nous continuons à subir ce système de travail, qu'il nous faut tendre toujours à supprimer), nous devrons obtenir une augmentation du prix des pièces compensative, de façon que le salaire reste au moins au niveau antérieur.

Cette complexité des conflits en perspective est surtout une complexité de surface ; en réalité, tous les problèmes que soulèvera la réduction à Huit Heures du travail se solutionneront, — bon gré, mal gré ! — par la capitulation patronale, à condition que la volonté ouvrière se manifeste avec une vigueur qui prouve au patronat qu'il y a, pour lui, plus à perdre qu'à gagner à ne pas nous consentir les satisfactions exigées.

Nous avons d'ailleurs un exemple, tout récent, qui nous prouve qu'une réduction d'heures

de travail peut s'accomplir, sans qu'il en résulte une diminution de salaires :

Quand il s'est agi de mettre en vigueur la journée de dix heures, dans les établissements mixtes (en conformité avec la loi du 30 mars 1900), une des craintes a été qu'il n'en résulte une diminution de salaire. N'avait-on pas vu ce phénomène se produire en 1892, lors de la réduction légale du travail des femmes ?.... Mais, depuis 1892, l'organisation syndicale s'est fortement développée !.... Aussi, lorsqu'est venue en application la journée de dix heures, les patrons n'ont pu réduire les salaires à leur gré, — ils se sont buttés à la résistance ouvrière. Quantité de grèves ont éclaté et les grévistes exigeaient, soit le maintien du salaire ancien, soit une augmentation.

Une statistique publiée par l'Office du Travail évalue à 95.570 le nombre d'ouvriers qui se sont mis en grève, à ce propos. Or, sur ce chiffre 87.250 ont obtenu satisfaction. C'est donc plus de neuf grévistes sur dix (exactement 91.30 o/o), qui ont eu leur salaire antérieur maintenu ou élevé, en même temps qu'ils bénéficiaient d'une réduction dans la durée du travail.

Ceux qui n'ont pas fait grève ont-ils, en compensation de la diminution des heures de travail, bénéficié d'une augmentation de paye ? On ne sait !... En tous cas, on peut conclure que si leur salaire n'a pas été amélioré, ceux-là ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes : ils ont manqué d'énergie, d'esprit de révolte !

L'exemple ci-dessus doit nous encourager à l'action. Il est le meilleur argument à fournir aux camarades nonchalants qui hésiteraient à revendiquer, avec nous, la Journée de Huit Heures.

Ne l'oublions pas : les résultats que nous obtiendrons seront proportionnés à notre effort, à notre volonté consciente ! L'objectif des camarades devra se concentrer sur ce point : exiger, en même temps que la diminution des heures de travail, une paye qui égale — ou mieux qui dépasse — la paye antérieure.

Au surplus, à côté des litiges suscités par la question des salaires, d'autres surgiront. Il est, en effet, bien évident qu'au Premier Mai 1906, sur la question des Huit Heures se grefferont, dans leur multiplicité, toutes les conditions de travail. Chaque corporation profitera de l'occasion pour poser des revendications particulières.

Ainsi, il est bien évident que les paysans viticulteurs du Midi, — qui jouissent déjà de la journée de six et sept heures, pour les façons culturales à bras, — ne vont pas exiger son relèvement à Huit Heures. Mais, ce que réclameront ces camarades c'est, en temps de cueillette du raisin, de ne faire que Huit Heures (au lieu de neuf et plus, d'un travail pénible entre tous qu'il leur faut fournir maintenant). Ils stipuleront aussi des conditions (à côté de celles visant la durée du travail), tant pour les journaliers que pour les valets de ferme. En un mot, ils profiteront de ce que l'assaut donné par l'ensemble de la Classe Ouvrière affaiblira

le Capitalisme, pour exiger de leurs exploiteurs des conditions meilleures.

En d'autres corporations, c'est contre le travail à domicile, contre le criminel « système de la sueur » *(sweating system)*, ou bien encore contre le marchandage, ainsi que contre le travail aux pièces, que s'aiguillera l'action.

Mais, de toutes ces luttes particulières, loin de résulter de la confusion et du désaccord, se dégagera au contraire, une unité d'action révolutionnaire, car toutes les questions de détail viendront se coordonner et s'unifier dans la revendication générale, — celle des Huit Heures !

Les Huit Heures et la Production

Quelles seront les conséquences de la diminution des heures de travail sur la production?

Le problème est à examiner. Malgré que nous soyons décidés à considérer le patron comme l'ennemi de Classe, sur lequel nous devons conquérir notre amélioration sociale, il nous faut savoir quelle répercussion aura, sur lui, notre revendication, afin d'être plus conscients des obstacles à vaincre, -- et par cela même, mieux armés pour la lutte.

Certains s'épouvantent, s'imaginant qu'une réduction dans la durée du travail va entraîner la ruine industrielle. Ceux qui redoutent cet imaginaire péril oublient que la durée du travail a été, dans l'industrie, diminuée déjà bien des fois, sans qu'il en soit résulté la ruine. Au contraire, l'effet opposé s'est constaté : un nouvel essor industriel a été, presque toujours, la conséquence de la réduction du temps de travail.

Au milieu du siècle dernier, en 1847, en Angleterre, dans le textile, la durée du travail qui atteignait 13 heures, et quelquefois plus, fut réduite à 10 heures, sans que l'industrie en ait souffert et sans que les salaires aient subi une décroissance proportionnelle.

Cette réduction de la journée de travail avait été préparée et rendue nécessaire par l'agitation

révolutionnaire pour la conquête de la Journée de Huit Heures, qui débuta en Angleterre en 1833, et par le mouvement *chartiste*.

Après cette transformation, avec le nouvel horaire, la production fut à peu près équivalente de ce qu'elle était précédemment, — il y eut même des cas où on constata une augmentation.

A cette époque, les usines de coton de la Grande-Bretagne employaient 500.000 ouvriers à la transformation de 300 millions de livres de coton ; aujourd'hui, 700.000 ouvriers transforment deux milliards de livres de coton et la durée du travail, diminuée à nouveau, est au plus, de neuf heures par jour.

L'industrie textile de la Grande-Bretagne, qui a marqué ses successives réductions dans la durée du travail par un essor nouveau, sera-t-elle ruinée, le jour où elle sera dans l'obligation de subir la Journée de Huit Heures? Evidemment non! Comme précédemment, il se fera une ingénieuse adaptation des moyens mécaniques à la force humaine et l'industrie ne périclitera pas pour cela.

D'ailleurs, dans nombre d'industries, tant en Angleterre, qu'aux Etats-Unis ou en Australie, la Journée de Huit Heures est pratiquée et les exploiteurs n'en sont pas ruinés pour cela.

Quelques exemples vaudront mieux qu'une longue argumentation :

En 1858, à Sydney, les ouvriers du fer de la Compagnie australienne des navires à vapeur obtinrent la journée de Huit Heures, à condition d'accepter, à titre d'expérience, une réduction

proportionnelle du salaire. Eh bien, au bout d'une année, la Compagnie reconnut que le meilleur travail, les économies de gaz, d'huile, etc., lui permettaient de payer les anciens salaires, ce qui fut fait.

Il y a plus de dix ans qu'en Angleterre, dans tous les ateliers de l'Etat, est appliquée la journée de Huit Heures. Le ministre à qui revient cette initiative, sir Campbell Bannerman déclara au Parlement que « son enquête lui permettait d'affirmer que la réduction à Huit Heures serait avantageuse à l'Etat, aussi bien qu'aux ouvriers... » Il la fit donc appliquer dans les ateliers du ministère de la guerre, et l'année d'après (en 1894) elle était mise en vigueur au ministère de la marine, puis (en 1895) dans les ateliers des postes et télégraphes.

Outre les travaux de l'Etat et de la Municipalité qui, presque tous, se font en Angleterre, sous le régime de Huit Heures, quantité d'ouvriers de nombreuses corporations jouissent de la journée de Huit Heures. Or, comme cette mesure n'est pas encore généralisée, il est facile de se rendre compte que les ouvriers travaillant seulement Huit Heures gagnent toujours autant que ceux qui travaillent davantage, et souvent plus que ces derniers.

Les capitalistes « intelligents » qui ont su combiner le soin de leur fortune avec celui de la réduction des heures de travail et de l'assainissement des usines sont des exceptions.

Dans la plupart des cas (en France, plus que partout ailleurs), si la poussée ouvrière pour un mieux-être toujours plus grand ne venait pas secouer les capitalistes encroûtés de routine, ils continueraient leur exploitation surannée, sans éprouver le besoin de perfectionnements et, pour une production restreinte, ils imposeraient à leurs salariés long travail et maigre paye.

Donc, en accentuant toujours ses exigences, la Classe Ouvrière sert la cause du progrès en général : c'est elle qui, loin de conduire l'industrie à la ruine, la sauve de la décrépitude et lui ouvre des horizons nouveaux ; et c'est grâce à ses incessantes revendications que, malgré un moindre effort humain, la puissance de production se trouve accrue.

Au surplus, la réduction de la durée du travail humain ne peut que faciliter le développement de la production. En effet, loin d'être indéfinie, la force productive d'un ouvrier ne dépasse pas, en vingt-quatre heures, un certain niveau. Si on tente de dépasser ce niveau (ce qui arrive avec les longues journées) ce surmenage n'a d'autre résultat que d'épuiser la force productive des jours suivants, — c'est un acompte pris sur l'avenir.

Ce qu'on peut faire, c'est combiner la dépense de cette force dans un temps plus ou moins long. Si la dépense de force se répartit sur un grand nombre d'heures de travail, il est certain que l'activité humaine se trouve ralentie : si on dépense la capacité productive journalière d'un ouvrier en dix heures, les mouvements

seront plus lents, l'attention moins grande, la production moins active, que si on limite la durée du travail à huit heures. En ce cas, une plus grande rapidité d'exécution compense la diminution d'horaire.

Or, tant que l'accroissement de l'énergie productrice compensera la perte du temps de travail, la diminution de la journée sera profitable à l'industrie. Et comme un examen sérieux de la production capitaliste démontre que les Huit Heures ne sont pas la limite où l'accroissement de l'énergie ouvrière est inférieur à la diminution du temps, les patrons peuvent y accéder sans être acculés à la faillite.

Les faits sont là, indéniables, qui ressortent des statistiques de la cinquantaine d'années écoulées : la puissance productive a augmenté en raison de la diminution des heures de travail.

Cette capacité productive est étroitement liée au taux du salaire : si l'ouvrier peut se nourrir mieux, sa force de production s'accroît. C'est pour cela qu'en Angleterre, avec de hauts salaires et moins d'heures de travail, une plus grande production est obtenue et c'est pour cela aussi, qu'au point de vue capitaliste, la Grande-Bretagne ne redoute pas la concurrence étrangère.

Ceci observé, quelle sera — vis-à-vis de leurs patrons — la situation des travailleurs français qui, au Premier Mai 1906, se refuseront à faire plus de Huit Heures par jour ?

Si, dans les Huit Heures, ils produisent autant qu'avant, ils accroîtront, de ce fait, le bénéfice du patron. En effet, frais généraux, force motrice, éclairage, usure des machines, etc., se trouveront allégés par la réduction des heures de travail et ce sera, pour le capitaliste, un bénéfice réel. Donc, le moindre sera qu'il maintienne à l'ancien taux, le salaire de l'ouvrier.

D'autre part, ne sera-t-il pas très logique que le travailleur exige sa part dans le bénéfice qu'il créera au patron en lui diminuant ses frais généraux ? Certes oui ! par conséquent, il sera grandement fondé à imposer une augmentation de salaire.

L'hypothèse qu'en Huit Heures de travail la production équivaudra ce qu'on fait en neuf heures ou plus, n'a rien d'absurde.

Si le travail est surtout l'œuvre de la machine, il est possible, grâce à un perfectionnement de l'outillage, grâce à sa meilleure utilisation, et aussi, grâce à ce que l'ouvrier, moins fatigué, donc plus attentif, évitera davantage les « manques » et les « ratés » — d'obtenir même production qu'avant.

Au cas où la besogne est l'œuvre à peu près complète de l'effort manuel de l'ouvrier, le même phénomène peut se constater aussi : on sait que, dès la huitième heure, la réserve des forces quotidiennes de l'ouvrier étant à peu près épuisée, sa production s'en ressent, — en quantité et en qualité; donc, son rendement faiblit.

D'où nous pouvons conclure qu'en huit heures d'un travail plus soutenu, peut s'abattre la même quantité de besogne qu'en neuf ou plus.

Mais, à supposer même qu'en les deux circonstances ci-dessus, la production soit un peu inférieure, n'est-il pas évident que l'économie réalisée sur les frais généraux, compensera la légère diminution de production qui se pourrait constater ?

Ce phénomène d'équivalence de production, avec la Journée de Huit Heures, ne sera pas ignoré du patron. Malgré cela, il s'opposera à la réduction des heures de travail et il objectera des prétextes mensongers. En réalité, il s'opposera à cette amélioration parce qu'il y verra une diminution de son autorité : il redoutera l'augmentation de conscience de l'ouvrier.

Ayant plus de temps à soi, le prolétaire s'éduquera, se créera des aspirations et des besoins nouveaux; sa dignité s'accroîtra, il aura l'échine moins souple... et après la conquête de la Journée de Huit Heures, il songera à d'autres conquêtes.

Pour ce capitaliste, le bénéfice matériel qu'il pourrait retirer de la journée de Huit Heures, ne compensera pas la « perte morale » que lui causera la très partielle libération du travailleur. En ce cas, son entêtement criminel à vouloir conserver immuable son autorité sur le Salarié, ne pourra que nous inciter à redoubler d'énergie pour vaincre sa résistance.

Nous venons d'examiner l'hypothèse où la production ne sera pas diminuée par la réduction de la journée à Huit Heures.

Nous aurions tort de supposer qu'il en sera ainsi en toutes les circonstances et en tous les métiers. Examinons donc l'hypothèse contraire : celle d'une diminution de production.

Il est bien évident que ce sera le cas, dans nombre de corporations où le travail manuel est le plus grand facteur de la production ; ce sera aussi le cas, dans les industries où la perfection des machines et l'accélération de leur marche est excessivement développée.

Il y a, en outre, nombre de travaux pour lesquels l'intensification ne peut pas se poser, attendu que le principal facteur est le temps. Ainsi, un conducteur d'omnibus, un cocher, un coiffeur, un employé de magasin, de restaurant, etc., ne peuvent songer à accélérer leur travail. La réduction de leur temps de présence sera donc formelle, sans récupération possible.

D'ailleurs, la Classe Ouvrière, en posant sa revendication de la Journée de Huit Heures a principalement envisagé que cette dernière hypothèse, — la diminution de production, — se réalisera le plus souvent. Et cela, parce qu'avec l'esprit de profonde solidarité qui l'anime, elle voit dans la réduction des heures de travail un moyen de remédier à la cruelle situation des camarades en chômage.

Il faudra donc que les patrons se résolvent à l'amélioration exigée. Ils en seront quittes pour restreindre quelque peu leurs bénéfices. C'est à eux qu'il incombera de trouver la solution la

moins préjudiciable à leur coffre-fort, car il est bien évident que les travailleurs, conscients de leurs propres intérêts, ne consentiront pas indéfiniment à trimer toute leur existence, pour le plaisir d'enrichir des employeurs.

Les patrons pourront jérémier contre la situation pitoyable qui leur sera faite par la réduction des heures de travail..... Les ouvriers n'auront qu'à leur objecter, par comparaison, que cette situation n'a rien de l'affreuse angoisse qui étreint nos camarades sans travail.

Si donc, la réduction de profits capitalistes qui pourra résulter de la mise en vigueur de la Journée de Huit Heures a pour conséquence de créer une occupation à nombre de sans-travail, il y a de quoi se réjouir doublement : la Classe Ouvrière outre le bénéfice réel de l'amélioration conquise, aura atténué, dans la mesure de la diminution de leurs profits, les privilèges des capitalistes.

Au surplus, aussi douloureuse que puisse être cette amputation de bénéfices pour les patrons, elle ne les acculera pas à la faillite. L'exemple des pays où la journée de travail est de Huit Heures (ou guère plus) nous en est la preuve. En ces pays, les patrons s'emplissent les poches quand même. Ne nous désolons donc pas pour cette race parasitaire ! Tant que l'exploitation humaine ne sera pas, en son principe, totalement déracinée du sol social, les exploiteurs sauront s'ingénier pour vivre aux crochets des travailleurs.

Ainsi, il y a des chances pour que, par le simple jeu du développement de la consomma-

tion, conséquence des besoins nouveaux que se créera la Classe Ouvrière (résultant de l'augmentation des salaires, de l'accroissement de loisir et aussi de l'emploi d'ouvriers précédemment en chômage), il y a des chances pour que les patrons récupèrent les profits que la réduction des heures de travail aura pu leur faire perdre. En effet, il se pourra que sur chaque produit leur bénéfice soit moindre, mais comme le chiffre des « affaires » aura augmenté, la compensation s'établira.

Seulement nous aurons à veiller avec une attention inlassable à ce que les patrons ne récupèrent pas leur bénéfice par une augmentation au préjudice des consommateurs. C'est habituellement leur système : quand, à la suite d'une grève, des ouvriers d'une spécialité quelconque ont obtenu 5 o/o d'augmentation, l'exploiteur en prend prétexte pour augmenter sa marchandise de 20 o/o.

Il nous faudra donc éviter que pareille escroquerie ne suive l'application de la journée de Huit Heures. Il ne faut pas que cette amélioration produise un renchérissement des objets de consommation. En ce cas, il n'y aurait de bénéfice réel que pour les exploiteurs, dont les profits s'accroîtraient sur divers plans et la Classe Ouvrière n'aurait réalisé qu'un chassé-croisé de ses charges économiques.

Pour éviter cette répercussion qui diminuerait notre puissance de consommation, il nous faudra user du boycottage. En mettant, sans

pitié, à l'index les exploiteurs qui tenteraient de se rattraper en augmentant leurs produits, nous entraverons leurs escroqueries. Et si le boycottage ne suffisait pas à rappeler ces rapaces à la pudeur, la crainte d'un sabottage intelligent pourrait les calmer.

D'autre part, grâce à la mise en pratique du Label, qui est l'opposé du boycottage, nous saurons à quelles maisons donner notre préférence : aux magasins qui arboreront l'*Affiche-Label* nous serons sûrs que les conditions syndicales sont respectées, de même, saurons-nous qu'un produit est fait aux tarifs syndicaux, s'il est revêtu de la *Marque Syndicale*.

Ajoutons, en outre, que pour entraver toute tentative de renchérissement, les Coopératives nous seront d'un grand secours, attendu qu'ayant éliminé le patron, et n'ayant pas de « bénéfice » à réaliser, elles concurrencent nécessairement le capitalisme.

Les observations ci-dessus n'ont qu'une raison : montrer aux timorés que la journée de Huit Heures peut s'appliquer, sans amener dans la société de considérables perturbations.

Si, dans notre vieille Europe, crétinisée par la routine, on en tient encore pour les *longues journées* et les *bas salaires*, dans les sociétés jeunes et vivaces, telles que celles qui fleurissent aux Antipodes, le capitalisme a su s'accommoder des *courtes journées* et des *hauts salaires*.

Donc, il s'agit de voir les choses nettement : la Journée de Huit Heures n'est qu'une réduction des privilèges du Capitalisme, et une atténuation à l'exploitation humaine; elle est l'affirmation que la classe ouvrière veut régler elle-même ses conditions d'existence..... Mais, elle n'est pas l'intégrale émancipation, — elle est la porte ouverte sur cet avenir.

En permettant à l'ouvrier de vivre davantage de la vie familiale, en le tenant en meilleure santé, en lui facilitant l'instruction et l'éducation, elle le prépare à des conquêtes plus radicales.

Mais si, par stupide entêtement, la Bourgeoisie, s'obstinait à tenir le Prolétariat dans la situation lamentable que lui fait une exploitation sans frein; si elle se mettait en travers des volontés des travailleurs et se refusait aux améliorations de détail qui découleront de la Journée de Huit Heures, sa responsabilité serait grande ! Son intransigeance réacteuse ouvrirait une ère de conflits dont elle ne pourrait que pâtir, attendu que, du fait de son obstruction systématique, c'est sa raison d'être même qui serait mise en cause.

Le Chômage

Nous venons de constater qu'outre le bénéfice personnel que les travailleurs attendent de la Journée de Huit Heures, une des raisons qui leur en fait désirer ardemment l'application est l'espoir qu'elle sera un remède au chômage.

Il est inutile de nous appesantir longuement sur les souffrances matérielles, les angoisses morales, les affres intellectuelles des milliers et des milliers de nos camarades qui, faute de trouver un exploiteur qui veuille de leur travail chôment,..... chôment et ne mangent pas !

Et ce sera peut-être notre lot demain !.....

Inutile de refaire, ici, le tableau de ce qu'a de monstrueux cette plaie du chômage, que le manque général de richesses n'excuse pas et qui est uniquement la conséquence du désordre criminel de la société capitaliste. Cela seul suffit à la condamner ! Une société qui permet que ses parasites jouissent d'un superflu, aussi énorme qu'insolent, alors que certains (qui ont d'autant plus droit à vivre qu'ils ont contribué à la création de cette richesse) sont sans logis et sans pain..... Une telle société porte en elle son germe de mort : elle périra fatalement !

En attendant, puisque les riches se moquent des victimes de leur luxe, c'est à nous, travailleurs, qu'il incombe de trouver un moyen pour alléger la misère de nos frères sans-travail.

Or, quoi de plus simple et de plus fraternel que de faire une place à ces camarades, à l'atelier, à l'usine, au magasin, etc., en réduisant nous-mêmes la durée de notre travail.

Seulement, étant donné la grande complexité des phénomènes de la production, ce procédé, efficace en bien des circonstances, ne le sera pas en toutes. En effet, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il est des cas où, avec la journée de Huit Heures, la production atteindra le même niveau qu'en neuf ou dix heures.

Cependant, même quand il ne s'en suivra pas une diminution du nombre des chômeurs, la réduction des heures de travail aura, indirectement, atténué cette calamité. En effet, il ne faut pas oublier, que, grâce au continuel développement du machinisme, le nombre des sans-travail tendrait à augmenter si nous n'y mettions un frein en travaillant moins nous-mêmes.

Un exemple confirmera ce raisonnement : actuellement, la journée des typographes à la main est de 10 heures et elle n'est que de 8 heures pour les typographes à la machine-linotype (1). Il est bien évident que si un linotypiste travaillait dix heures, tout comme un typo à la main, le nombre des chômeurs s'en trouverait accru.

D'identiques constatations peuvent se faire dans toutes les branches de la production.

D'autre part, nous l'avons constaté, le loisir entraîne pour le travailleur le désir de consommation; avec la réduction à Huit Heures de la durée du travail, l'ouvrier accroîtra ses besoins, et leur satisfaction aura une répercussion sur la

(1) Pour la composition des journaux quotidiens, la durée du travail est de 7 heures.

production qu'il faudra accroître proportionnellement.

Ainsi, soit directement, soit par ricochet, la réduction de la journée de travail à Huit Heures aura pour conséquence d'enrayer le chômage.

Donc, ne retirerions-nous de la campagne engagée que ce bénéfice de solidarité que, — sans plus ! — il serait suffisant pour légitimer tous les efforts que nous pourrons faire pour la conquête des Huit Heures.

Cependant, de ce que la réduction de la durée du travail influera sur l'intensité du chômage, il ne nous faudrait pas conclure quelle sera le remède à ce mal.

Hélas, non ! La plaie hideuse du chômage est inhérente au Capitalisme, — elle ne disparaîtra qu'avec lui.

C'est pourquoi, il nous faut considérer la conquête de la Journée de Huit Heures, non pas comme un but définitif, mais simplement, comme une étape de la lutte contre l'Exploitation Humaine.

Ne l'oublions pas : ce n'est pas d'un excès de misère que sortira notre émancipation, mais bien d'une accoutumance toujours plus grande à davantage de Liberté et à davantage de Bien-Être.

Actuellement, exténué de fatigue par de trop longues journées, le travailleur songe avant tout à réparer ses forces physiques, de façon

à être à peu près d'aplomb pour recommencer sa besogne le lendemain.

A quel moment pourrait-il s'instruire ? A quel moment pourrait-il fréquenter les cours, les réunions, les universités populaires ? A quel moment pourrait-il aller au syndicat, puiser près des camarades le réconfort qui se dégage de la solidarité ouvrière ?

Toute minute enlevée à ses heures de sommeil a sa répercussion le lendemain et, malgré son désir, il est obligé de délaisser les préoccupations intellectuelles et sociales.

Au contraire, avec la Journée de Huit Heures, l'ouvrier a la possibilité matérielle de réfléchir sur les conditions d'exploitation que lui impose le Capitalisme ; il peut songer à la défense de ses intérêts de Classe ; il s'instruit, il se développe, intellectuellement et moralement.

Un exemple indéniable des bienfaits des courtes journées nous est donné par la Bretagne où, ces derniers temps, la propagande syndicale a fait de si rapides progrès.

Brest et Lorient sont les foyers vivifiants d'où rayonne, sur la vieille terre d'Armorique, si encrassée de préjugés, la lumière révolutionnaire. Or, les plus actifs des militants sont, en majeure partie, des camarades des Arsenaux de la Marine de l'Etat qui, jouissant de la Journée de Huit Heures, peuvent, après leur travail, donner leur temps à la propagande.

Ainsi, se manifeste que la diminution des heures de travail est un acquis révolutionnaire.

Et c'est justement parce que les *courtes journées* favorisent le développement de l'esprit de

révolte que les exploiteurs se refusent si obstinément à la subir.

Raison de plus pour que nous les imposions !

Donc, camarades de travail, préparons-nous pour le Premier Mai 1906 :

Soyons tous au rendez-vous ! Qu'à partir de ce jour, nul ne consente à travailler plus de Huit Heures.

Tous, nous serons au rendez-vous !

Oui, tous nous serons au rendez-vous du **Premier Mai 1906 !**

Tu y seras, camarade, qui viens de lire la la présente brochure. Oui ! Tu seras au rendez-vous avec nous... Et tu n'y viendras pas seul. D'ici là, dans ton entourage, tu auras travaillé à convaincre les indécis et les indifférents de la nécessité de participer à ce mouvement de revendication solidaire.

Oui ! camarade, après t'être convaincu toi-même, tu t'efforceras de convaincre tes amis, tes camarades de travail.

Tu leur diras nos espoirs et tu leur expliqueras que s'il n'y a pas d'hésitants que si, tous en une ardeur solidaire, nous affirmons notre volonté de ne plus travailler que Huit Heures, à

partir du Premier Mai 1906... la journée de Huit Heures sera conquise !

Il s'agit d'être nombreux au rendez-vous !

Et nous serons nombreux !

Et tous, en accord unanime, nous ne consentirons, **à partir du Premier Mai 1906,** à ne travailler que **Huit Heures au maximum.**

La huitième heure finie, on posera ses outils et nul ne restera à l'atelier, à l'usine, au magasin...

Devant notre Volonté, rendue irrésistible par notre étroite Solidarité, les patrons seront obligés de consentir à l'amélioration exigée. Rien ne leur servirait de s'y opposer ! Leur obstination ne pourrait que leur être préjudiciable : ils ne peuvent se passer de nous et nous pouvons nous passer d'eux. En effet, leur richesse n'est que le produit de notre travail ; donc, si nous ne travaillons pas pour eux ils ne peuvent vivre.

On nous a seriné que c'est le Patron qui fait vivre l'ouvrier, en lui donnant du travail... Et nous avons cru ce mensonge ! C'est le contraire qui est vrai : c'est l'ouvrier qui, en travaillant au compte du patron, le nourrit et l'enrichit.

Donc, **le Travail doit être tout !...** Un jour viendra où il en sera ainsi. Ce jour là, sachant quelle est notre Force et notre puissance, nous refuserons complètement de travailler au compte du Capital...

Ce sera la Grève Générale ! Et alors, nous procéderons à l'Expropriation de la Classe Bourgeoise et, par la prise de possession des richesses que nous avons créé nous réaliserons un monde nouveau, établi sur des bases équi-

tables. Sur les ruines de la Société centralisatrice, — bourgeoise et étatiste, — que nous subissons, s'instaurera un fédéralisme économique avec, pour essence, l'autonomie de l'individu.

Cette Société, où l'être humain aura ses pleines aises, où il sera affranchi de toutes les contraintes, sera fatalement une société communiste. Ce n'est qu'en elle et, par elle, que pourra être matérialisée la formule lumineuse : **Bien-Être et Liberté.**

Or, la conquête de la Journée de Huit Heures est un acheminement vers cet idéal. La Révolution émancipatrice ne viendra pas d'un excès de misère ; elle sera préparée et rendue possible par une ascension continuelle vers davantage de bien-être et de liberté.

La Journée de Huit Heures est une étape, — franchissons-là !

Mais, n'allons pas croire qu'il faudra ensuite nous reposer... Non pas ! L'Action est le sel de la Vie. Il nous faudra agir, toujours agir, attendu que la réalisation de la journée de Huit Heures n'aura pas modifié les rapports sociaux : le Salariat existera encore... et c'est sa suppression complète qui seule pourra nous satisfaire.

La Journée de Huit Heures est une atténuation aux maux dont nous pâtissons. Et c'est pourquoi, au **Premier Mai 1906**, nous serons tous debout pour la conquérir.

Travailler Huit Heures, au maximum, c'est s'améliorer physiquement intellectuellement, moralement ; c'est se fortifier corporellement ; c'est éviter les maladies qu'engendrent

la fatigue et le surmenage ; c'est réduire l'alcoolisme ; c'est, grâce au repos, qui sera la conséquence de la courte journée, avoir la facilité de s'instruire, de s'éduquer.

Travailler Huit Heures, au maximum, c'est outre l'amélioration immédiate, se préparer un meilleur avenir ; c'est se grandir en conscience et en vigueur révolutionnaire ; c'est se préparer des conquêtes plus décisives ; c'est œuvrer pour l'émancipation intégrale.

Donc, en avant pour la **Journée de Huit Heures !**

Tous au rendez-vous **le Premier Mai 1906 !**

Prenons la résolution de ne travailler que Huit Heures à partir de cette date.

Que notre résolution soit inébranlable et elle brisera toutes les résistances et nulle puissance ne pourra nous imposer un labeur plus long.

Tous au rendez-vous **le Premier Mai 1906**..., et la Journée de Huit Heures sera conquise !

L'Emancipatrice, 3, Rue de Pondichéry, Paris (XVe). — 9727-7-06.

La Brochure

La Journée de Huit Heures

est expédiée aux prix suivants, frais de port compris :

3	exemplaires	**0 25**
10	—	**0 65**
100	—	**4 »**
500	—	**18 »**
1000	—	**34 »**

Adresser les commandes, avec le montant, au camarade Lévy, trésorier de la Confédération Générale du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe).

Travailleur,

Pour être au courant du mouvement Syndical et Confédéral, et en particulier du mouvement pour la conquête des Huit Heures, lis, tous les Dimanches, **La Voix du Peuple,** organe de la Confédération Générale du Travail.

La Voix du Peuple est en vente chez tous les libraires.

Le numéro : **10** centimes.

TRAVAILLEUR ! LIS ! FAIS LIRE ! DISTRIBUE !

L'ÉMANCIPATRICE, 3, RUE DE PONDICHÉRY, PARIS (XVe)

30073

END OF
TITLE